

La Voix des Travailleurs Sénégalais en France

Journal de l'Union des Travailleurs Sénégalais en France/Action Révindicative

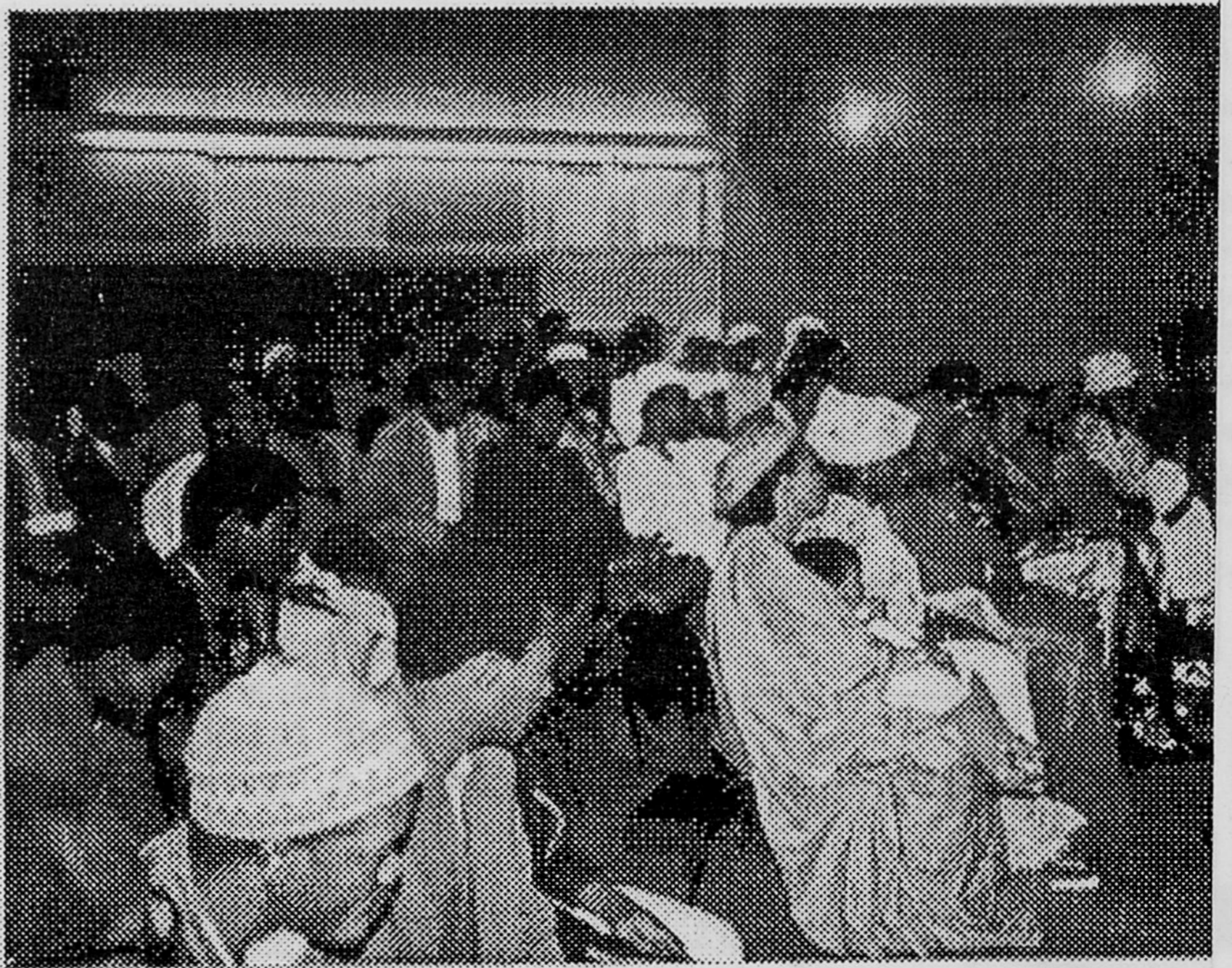
Solidarité avec
le peuple
palestinien

p. 12

L'ACTION REVENDICATIVE: Plus nécessaire que jamais!

Le Samedi 25 Avril, se tenait à Paris la deuxième AG Elective de notre Organisation. Une Assemblée enthousiaste et combative à laquelle 330 militants de l'Organisation ont participé.

Une Assemblée au cours de laquelle les délégués et militants présents, unanimes, ont réaffirmé avec force, en présence des représentants des autorités de notre pays et plus d'une vingtaine d'organisations invitées, la nécessité aujourd'hui plus que jamais de développer l'action revendicative; mobiliser les Sénégalais en France pour, avec toutes les forces disponibles, faire aboutir nos revendications. ET depuis cette deuxième AG, tout confirme la justesse de cette orientation.



LE FOYER DE BISSON EN LUTTE

Contre le projet de démolition de leur foyer, les résidents ont manifesté le Samedi 23 Janvier de Couronnes à l'Hotel de Ville.

Lire Page 12

OU VONT NOS MANDATS

p. 3

UN ENFANT DISPARU
AU SENEGAL:
L'UTSF/AR intervient

p. 7

**BP 148
75523 PARIS CEDEX 11**

Comité de rédaction

Dia Saliou
Dia Anta
Déme Mamadou
Ly Sada
Sall Abdoul
Samb Assane
Sow Cheick

Directeur de publication:
Sy Djiby

Coordonateur:
Samb Assane

ISSN: en cours

**Travailleurs Sénégalais en
France, ce journal est le vôtre.
Ecrivez-nous! Témoignez!
Joignez-vous à l'action de
l'UTSF/AR, pour la satisfac-
tion de nos revendications
communes!**

UNE DATE A RETENIR

**Les 27, 28, 29 Mai
Colloque de
Mémoire Fertile
Bourse du Travail
Saint-Denis**

EDITORIAL

Le Comité Directeur de l'Union des Travailleurs Sénégalais en France/Action Revendicative a pris l'importante décision de relancer la parution du journal des Sénégalais en France : "La voix des travailleurs Sénégalais en France". Nous mesurons bien l'importance de cette décision, mais nous ne sous-estimons pas les difficultés de faire paraître un journal libre dont l'existence ne dépendra que de la volonté, de la détermination et parfois le sacrifice des militants de notre organisation. Toute l'organisation doit se sentir concernée et responsable du journal dans sa rédaction, dans sa diffusion militante et de masse. La voix des travailleurs Sénégalais en France se veut l'instrument de liaison entre les adhérents, mais aussi un journal ouvert à toutes celles et à tous ceux qui ont des causes justes à défendre. Le travail ne manque pas. Dans un fond de crise économique, le peuple français est appelé à élire son Président dans les consultations du 24 avril (le premier tour) et le 8 mai (pour le second tour). Ces consultations se déroulent dans un contexte où il existe de multiples problèmes qui nous concerne aussi : le chômage, les difficultés pour se loger, l'insuffisance de moyens financiers pour l'école, pour la protection sociale de plus en plus remise en cause, les attaques des libertés syndicales comme chez Renault où dix travailleurs sont licenciés et traînés devant les tribunaux pour avoir simplement avec courage, dignité et responsabilité défendu des travailleurs français et immigrés que le patronat a décidé de jeter à la rue.

La solution de ces problèmes nous intéresse, nous immigrés car c'est d'elle que dépendra essentiellement les moyens de faire reculer le racisme anti-immigré, dont souffre la société, c'est d'elle que dépendra le moyen décisif de faire reculer les positions d'un homme dangereux comme Le Pen. C'est par la solution de ces problèmes que nous pourrons continuer à espérer travailler en France. Quelle que soit l'issue des élections '88, nous poursuivrons notre lutte avec l'ensemble des travailleurs en France pour la satisfaction de nos légitimes revendications.

Au Sénégal, notre pays, au mois de février, une partie de notre peuple sera appelée à élire son Président et ses représentants à l'Assemblée. Oui, c'est une partie du peuple car les Sénégalais qui vivent à l'étranger sont exclus de fait des consultations électorales par les dispositions du code électoral. Notre gouvernement a peur du vote des émigrés car il est persuadé qu'il sera très difficile de manipuler ceux qui sont contraints de vivre en dehors de notre pays pour des raisons économiques. Nous allons connaître des élections à la Haïtienne où les résultats seront proclamés avant le début du vote. Nous poursuivrons notre lutte avec les Sénégalais pour créer les conditions d'une participation effective des travailleurs, des citoyens au libre choix des destinées de notre pays.

Là aussi, quelle que soit l'issue des élections, nous poursuivrons notre combat pour la satisfaction de nos revendications, nous continuerons à prêter toute notre attention aux luttes des travailleurs dans les entreprises, aux luttes des paysans laborieux, aux luttes des écoliers, lycéens et étudiants pour des solutions nationales aux problèmes du Sénégal.

(suite p.3)

Où passent nos mandats?

Depuis plus de deux ans les Sénégalais vivant à l'extérieur ne peuvent plus envoyer de mandats à leur parents restés au pays.

L'envoi des mandats dans tous les bureaux de poste, en France comme dans d'autres pays, se déroule normalement ; mais le mandat fait entre un et six mois ou plus sans que le destinataire ne le touche.

Pourquoi ce retard ? Chaque Sénégalais se pose cette question.

Nous pouvons donner la réponse sans aucun risque de nous tromper : ces milliers de mandats destinés à la nourriture de nos familles, aux malades, aux élèves, aux impôts ou d'autres frais tels que ceux occasionnés par le mariage d'un frère, une soeur, sont détournés purement et simplement par le gouvernement sénégalais pour régler ses affaires personnelles contre la vie de nos familles. Pour preuve, nous avons les lettres en date du 30 Janvier 1986 du Ministère français des PTT (réf. PO DPI SAI A3/1 139/PL) et celle du Ministre des Postes du Sénégal de l'époque, M. Djibo Kâ (MITRA/CAB/CT1)

Ces deux lettres témoignent que l'origine du problème est bel et bien au niveau du Sénégal!

Aujourd'hui, au Sénégal, pour toucher un mandat, il y a quatre possibilités :

Première possibilité : vous recevez un mandat de 50000CFA (1000FF) par exemple. Après plusieurs jours, de transport tous les matins et soirs dans l'espoir de le toucher, avec perte énorme d'argent, les postiers proposent de donner une avance de 10 000F CFA à 15 000 FCFA de temps en temps, jusqu'à la fin de la somme.

Deuxième possibilité : le destinataire du mandat qui refuse l'avance, attendra plusieurs mois souvent jusqu'au retour du mandat à l'expéditeur qui avait fait une réclamation.

Troisième possibilité : passer par des intermédiaires pour toucher son mandat, moyennant un pourcentage. Par exemple, sur 100 000FCFA (2000FF), l'intermédiaire touche 10 000 FCFA (200FF).

Quatrième possibilité : passer par les commerçants, en particulier les SONADIS, qui prennent les avis de mandats, obligent le destinataire à prendre les marchandises chez lui. Là encore, nous ne pouvons que dénoncer ces méthodes, car ces mandats ne sont pas obligatoirement destinés à la nourriture. Nous demandons comment un commerçant dont le nom ne figure pas sur l'avis peut toucher un mandat ?

La seule possibilité qui nous reste, c'est de confier à un parent qui rentre la nourriture et d'autres besoins de la famille avec tous les risques que cela comporte. La situation est grave pour la vie des malades, une famille qui reste sans nourriture. Sans compter les pertes d'argent, car souvent entre les villages et les bureaux de pos-

te, il y a aller-retour 15 à 20 kms ce qui nécessite le transport, souvent sans toucher un seul sou, puisque le mandat est retourné à l'expéditeur.

Telle est la situation d'aujourd'hui. Et la seule solution proposée par le gouvernement sénégalais c'est l'ouverture d'agences des banques à Paris, pour résoudre les défaillances des bureaux de poste. Le gouvernement sait parfaitement que cela est une fausse solution, car les mêmes problèmes qu'on trouve à la poste, on les trouve à la banque.

Deuxièmement, le gouvernement oublie ou feint d'oublier que la majorité des travailleurs habitent entre 200 à 700kms de Dakar ou d'autres grandes villes, où il y a les banques. De toutes les façons, les travailleurs sénégalais ne sont pas des enfants pour croire qu'une banque et la poste, c'est la même chose. Ce que nous attendons du gouvernement c'est de payer normalement nos mandats, ou de nous expliquer où passent ceux-ci.

Djiby Sy

EDITORIAL

(suite de p.2)

Toute notre attention et notre solidarité à la lutte du peuple palestinien qui depuis plus de 40 ans est éparpillé baillonné par le terrorisme d'Etat d'Israël.

Notre solidarité au peuple d'Afrique du Sud qui fait face avec courage au système d'Etat le plus ignoble de notre époque, pour l'abolition de l'apartheid pour une Afrique du Sud démocratique.

Notre solidarité à la lutte du peuple sahraoui victime de la répression et de l'occupation marocaine.

L'année 1987 s'achève avec ses problèmes, avec aussi l'espoir que l'accord signé entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique pour la réduction des engins de mort sera un élément décisif dans la lutte des peuples travailleurs pour la paix, pour que l'argent serve à nourrir, à éduquer, à soigner, à loger les hommes et non à creuser des tombes. C'est le sens de notre participation aux diverses initiatives de lutte pour la paix avec les forces disponibles, car c'est bien une des questions essentielles de notre époque.

A tous les Sénégalais, à toutes les Sénégalaises qui vivent en France, nous disons bonne année 1988.

ACTION REVENDICATIVE

La Lettre Ouverte que nous reproduisons ci-dessous avait été envoyée fin Octobre à Mr Abdou Diouf par le Comité Directeur de notre Organisation. Elle avait par ailleurs été diffusée à des milliers d'exemplaires. Partout la réaction a été la même : les immigrants sénégalais en France ont été unanimes à reconnaître que les problèmes qui y sont soulevés sont leurs préoccupations quotidiennes et exigent leur résolution par les autorités sénégalaises.

Mais à ce jour, nous n'avons encore reçu aucune réponse.

LETTRE OUVERTE A ABDOU DIOUF

Paris le 31 Octobre 1987

A Monsieur Abdou DIOUF
Président de la République du Sénégal

Monsieur le Président de la République,

Le Comité Directeur, organisme de direction de l'Union des Travailleurs Sénégalais en France / Action Revendicative (UTSF/AR), réuni à Paris le 31 Octobre 1987 a décidé de vous saisir à nouveau pour attirer votre haute attention sur un certain nombre de préoccupations des travailleurs et ressortissants Sénégalais en France.

1°) Les mandats

Comme vous le savez, l'une des raisons de la présence des Sénégalais en France est de pouvoir travailler et envoyer de l'argent à nos familles démunies aux pays. Il se trouve que rares sont les mandats qui arrivent aux destinataires. Et s'ils arrivent, ils mettent parfois plus de trois mois sans être payés.

Cette situation dure depuis deux ans. C'est vrai à Dakar, c'est vrai dans les régions du pays. Il n'y a pas d'argent dans les postes? Ou il y a une autre utilisation de l'argent que de payer les mandats? Chaque fin du mois, les Sénégalais ont des soucis: comment faire parvenir à sa famille de l'argent pour la nourriture, pour l'achat de médicaments, pour le paiement des études d'un enfant, etc... A chaque fois qu'un mandat n'est pas payé, il arrive que malgré les réclamations de la Poste Française, l'administration postale du Sénégal ne réponde même pas.

Notre organisation a saisi à plusieurs reprises le Ministre des Postes Monsieur Djibo Ka, notamment par lettre en date du 11 Octobre 1985. Dans sa réponse du 11 Novembre 1985 (Référence: 042 23/MITRA/CAB CT1), le Ministre dit qu'il a saisi le Directeur Général de l'OPCE mais il n'a toujours pas réglé le problème.

Nous vous demandons de prendre les mesures indispensables pour alimenter en liquidités suffisantes nos bureaux de Poste pour permettre à nos familles de vivre.

2°) Les tracasseries de la douane contre les émigrés

Nous ne cessons de le répéter, nous sommes conscients du rôle de protection de l'économie que doit jouer une douane.

(suite p. 5)

LETTRE OUVERTE

(suite de p.4)

Mais trouvez-vous normal, Monsieur le Président, ce qui se passe dans le pays? Un contrôle à l'aéroport à l'arrivée, un second contrôle quand vous prenez un taxi sur le parking de l'aéroport, des contrôles sur toutes les routes menant vers la Casamance, vers le Sénégal Oriental, vers le Fouta, des Brigades de douane tous les 15 Kms, qui n'arrêtent que des voitures censées transporter des émigrés de retour dans leur pays après des années de souffrance en France.

La douane doit être aux frontières pour empêcher les fraudes, toutes les fraudes sans discrimination, et pas exercer des confiscations et des humiliations sur les Sénégalais.

3°) Les allocations familiales et la sécurité sociale

Depuis plusieurs années, les Travailleurs Sénégalais agissent pour une renégociation des accords entre le Sénégal et la France.

Comme vous le savez, les accords de 1976 ont été renégociés à Paris du 28 au 31 Octobre 1986. Mais force est de constater que les résultats obtenus sont maigres. Notre pays se trouve toujours derrière tous les pays de l'émigration en matière d'allocations familiales versées par la France, derrière nos voisins Maliens, Mauritaniens entre autres. De plus, l'augmentation accordée par la France depuis le 1er Janvier 87 n'est toujours pas perçue par nos familles.

Nous vous demandons de bien vouloir intervenir pour faire avancer la cause de notre pays sur cette question. Les travailleurs Sénégalais en France revendiquent une augmentation significative du taux des allocations versées par la France, le versement direct de ces allocations à la famille par la caisse Française (comme c'est le cas pour d'autres pays), la prise en charge par la Caisse de sécurité sociale française des soins pour les membres de leur famille restés au pays (ce qui est aussi le cas pour certains pays).

4°) Transport aérien

Nous mesurons les difficultés de la compagnie Air Afrique. Mais nous ne comprenons pas que plusieurs ressortissants d'Etats membres puissent bénéficier à partir de la France de tarifs avantageux, alors que les Sénégalais sont discriminés. Là aussi, les intérêts des Sénégalais seraient-ils mal défendus? S'ajoute à cela que chaque année au retour des vacances plusieurs de nos compatriotes et leurs familles sont bloqués plusieurs jours à Dakar-Yoff à cause, leur dit-on, de manque de place dans les avions.

Nous vous prions de prendre des initiatives pour obtenir pour les Sénégalais des conditions de voyage les plus avantageuses possibles, et qu'aucun de nos compatriotes ne soit plus bloqué à l'aéroport au retour des vacances.

5°) Droit de vote des émigrés

Monsieur le Président de la République, en principe, le peuple Sénégalais sera appelé au mois de Février prochain pour élire son Président de la République et ses Députés à l'Assemblée Nationale.

Les Émigrés sont des citoyens comme ceux qui vivent dans notre pays. Nous réclamons de pouvoir participer au élections par l'ouverture dans les consulats et centres de residence des Sénégalais à l'étranger de bureaux de vote.

Dans l'espoir que ces préoccupations seront examinées avec une grande attention par votre excellence, nous vous prions de croire à notre haute considération.

Le Gouvernement sénégalais ajourne sa semaine culturelle

Fin Octobre, notre Organisation avait publiquement pris position, dans un tract, sur la semaine culturelle du gouvernement sénégalais. A l'état actuel de nos informations, ce projet serait ajourné, en attendant certainement des temps meilleurs.

LES ALLOCATIONS FAMILIALES:**Des révéndications toujours d'actualité**

Où vont les allocations familiales versées par la France aux familles des travailleurs Sénégalais restées au pays ?

Depuis 1974, la Caisse française verse 35F par mois et par enfant jusqu'au quatrième enfant, si l'enfant se trouve au Sénégal. Il convient de rappeler que le Sénégal demeure loin derrière tous les pays ayant signé des accords avec la France en matière d'allocations familiales, y compris nos voisins, c'est-à-dire la Mauritanie et le Mali. Il est clair que contrairement aux affirmations de l'extrême-droite, ce ne sont pas les familles d'immigrés qui causent les déficits de la Sécurité Sociale.

L'Union des Travailleurs Sénégalais en France/Action Revendicative dont la vocation est de défendre les intérêts de la communauté sénégalaise en France, a dès sa création demandé la renégociation entre le Sénégal et la France en vue de revaloriser le taux des allocations familiales.

Il y a deux ans, notre organisation invitait les Sénégalais à signer une pétition pour appuyer l'action de nos militants. Grâce à cet appui massif des Sénégalais, l'accord entre le Sénégal et la France signé en 1974 a été modifié le 30 Octobre 1986. Les 35F versés par la Caisse française passent à 52F par enfant et par mois. Mais les familles concernées continuent de percevoir de la Caisse sénégalaise la même somme que lorsque la France versait 35F.

Où va donc cet argent estimé à plusieurs millions de francs par an ? C'est la question que notre camarade Mamadou Deme membre du Secrétariat Exécutif a posé à Monsieur Doudou Diop, Consul Général de la République du Sénégal à Paris lors de notre Assemblée Générale du 25 avril 1986.

Ce problème était aussi au centre des discussions entre notre ca-

marade Abdoul Sall membre du Secrétariat Exécutif et Madame Fambave Fall Diop Ministre chargé des Emigrés, le 2 Septembre 1987 à Dakar.

Mais à ce jour, il demeure entier

Le droit de vote, une révéndication des Sénégalais en France

L'Union des Travailleurs Sénégalais en France/Action Revendicative et plusieurs autres organisations sénégalaises en France, demandent avec force le droit de pouvoir participer aux élections se déroulant au Sénégal, avec l'ouverture de bureaux dans les consulats

C'est dire que la mobilisation est aujourd'hui encore plus que nécessaire pour une revalorisation significative du taux des allocations familiales d'une part, leur versement direct aux familles d'autre part. Ce sont ces revendications que notre dernière Assemblée Générale a mises de l'avant et appelé les Sénégalais à lutter pour leur satisfaction.

Dia Anta

en France. Depuis trois ans, cette demande est rejetée par le gouvernement sénégalais en prétextant que cela coûtera beaucoup d'argent à l'Etat et qu'il y avait des risques de fraudes. C'est ce que nous di-

(suite p. 7)

LES AGRESSIONS RACISTES:**Des centaines de victimes tous les jours**

Le dimanche 20 décembre, le camarade Assane Samb, Secrétaire à la Formation et aux Affaires Culturelles de notre Organisation, a été victime d'une agression raciste avec morsure par chien dans un bar du 11ème arrondissement où on refusait de le servir.

Nous avons immédiatement réagi le soir même par un communiqué à l'AFP et le lendemain par un tract largement diffusé aux alentours du bar et ailleurs. Ce tract a également été envoyé à toute la presse et aux organisations démocratiques et anti-racistes.

Cette riposte publique a eu un effet de boule de neige, et des personnes qui avaient elles aussi été victimes d'agressions racistes sont venues nous voir pour témoigner sur leur cas dont personne n'avait parlé, prouvant ainsi ce que nous disions dans le tract à savoir que ce sont des centaines d'immigrés qui étaient ainsi victimes d'agressions racistes tous les jours sans qu'on en parle.

Il est temps d'en finir avec cette banalisation du racisme quotidien. Il est temps de développer une véritable riposte organisée aux agressions racistes, la montée de la xénophobie alimentée par l'extrême-droite avec la complicité de certains médias. Le premier pas dans ce sens est de tout faire pour que la plus grande publicité soit faite autour de chaque cas et que la plus grande mobilisation soit organisée pour poursuivre les auteurs des agressions racistes jusqu'au bout.

Le Comité de Rédaction

droit de vote

(suite de p. 6)

sait Mr Ibrahima Wone, ancien Ministre de l'Intérieur avant d'être limogé à la suite de la révolte des policiers sénégalais. Le même gouvernement se précipite pour aller inaugurer dans les villages les plus reculés des réalisations des travailleurs immigrés.

Les arguments avancés par le gouvernement ne sont pas sérieux. On peut peut-être trouver des raisons de ces refus ailleurs. Concernant les Sénégalais en France, il a peur du fait qu'on n'achète le vote des immigrés ni par promesse de travail, ni par un sac de riz, ni par des menaces de licenciement. Cela est la vérité.

Concernant les comités de soutien créés à l'extérieur pour soutenir tel ou tel candidat ou embarquer certains travailleurs dans des avions aller faire des pressions sur leurs parents pour qu'ils votent pour tel ou tel candidat, cela n'est sérieux ni pour celui qui l'organise, ni pour celui qui accepte d'être exécutant.

Le rôle de ces comités est douteux on peut envisager les hypothèses suivantes quant au rôle de tels comités :

- 1) Organiser des voyages clandestins de travailleurs qui vont faire la campagne et participer aux votes comme en 1978.
- 2) S'appuyer sur certains travailleurs pour faire des pressions auprès de leurs familles.
- 3) Faire des collectes pour financer la campagne de tel ou tel candidat.

Pour l'UTSF/AR, notre participation aux élections se déroulant au Sénégal est un droit en tant que citoyens. Nous le réclamons avec force. Nous participons au développement du Sénégal et devons donner nos opinions sur ceux et celles qui sont chargés de représenter le pays à l'Assemblée Nationale et surtout la Présidence de la République. Ce droit, nous l'exigeons.

Djiby Sy**UN ENFANT DISPARU AU SENEGAL:
L'UTSF/AR est intervenu**

Le phénomène des enfants qui disparaissent est bien connu au Sénégal. Et malheureusement souvent, rien n'est fait par les autorités pour les retrouver. Les familles finissent par se laisser aller au fatalisme et renoncent à retrouver leur enfant.

Mais la famille Cissé du village de Bélé au Sénégal Oriental n'est pas de celles-là. Depuis deux ans que l'enfant Kalidou Cissé a disparu, ses parents n'ont pas baissé les bras ; ils ont mené et continuent de mener les démarches pour retrouver leur enfant.

Cette tenacité ne pouvait manquer de trouver un écho, jusqu'au sein de l'immigration.

Notre sous-section de Drancy qui a été informée par un parent de la famille Cissé, s'est mobilisée sur cette question pour impulser un mouvement de solidarité avec cette famille.

Le Secrétariat Exécutif de l'UTSF/AR pour sa part a envoyé à Mr le Préfet de Bakel la lettre que nous reproduisons ci-dessous.

A Monsieur le Préfet de Bakel
Région du Sénégal Oriental
Sénégal

Monsieur le préfet,

Notre Organisation, l'Union des Travailleurs Sénégalais en France/Action Revendicative (UTSF/AR) a été informée par nos compatriotes originaires de votre département et travaillant en France, de l'enlèvement de l'enfant nommé Kalidou Cissé, il y a maintenant près de deux ans.

L'histoire de cette disparition provoque un grand choc et une vive émotion dans l'opinion des ressortissants sénégalais en France. L'Union des Travailleurs Sénégalais en France/Action Revendicative est partie prenante du vaste mouvement de soutien et de solidarité qui se développe en France même autour des parents et des proches de l'enfant Kalidou Cissé.

Selon les informations qui nous ont été fournies, toutes les autorités compétentes, y compris le Président de la République, ont été saisies de cette affaire très grave

Il est inadmissible de constater qu'aussi bien les autorités civiles que judiciaires concernées demeurent inopérentes pour retrouver et rendre cet enfant à sa famille.

A travers cette lettre, nous vous informons que certes ce n'est pas un cas isolé et unique dans notre pays, mais nous ferons tout en notre pouvoir pour alerter l'opinion sénégalaise en France et bien au-delà, croyez-nous, pour que le Mouvement de solidarité autour des parents de l'enfant Kalidou Cissé se développe pour qu'enfin toutes les mesures, tous les moyens de l'Etat soient mobilisés pour retrouver ce jeune garçon et le rendre à sa famille.

Il est urgent de mettre fin à l'angoisse des parents de Kalidou et du village de Bèle.

Dans l'espoir, Monsieur le Préfet, d'être tenu informé par vos soins de l'évolution de la recherche de l'enfant, nous vous prions de croire à notre détermination et vous demandons de recevoir nos salutations distinguées.

12 mois de combat contre les visas

Après la vague des attentats de l'été 86 à Paris, le gouvernement français avait décidé de rendre obligatoire les visas pour l'entrée sur le territoire français pour tous les ressortissants hors CEE.

L'UTSF/AR, avec d'autres organisations, avait immédiatement réagi contre cette mesure. Et dès Décembre 86, le gouvernement français décide que les ressortissants d'un certain nombre de pays vivant en France, dont les Sénégalais, n'étaient plus concernées par cette mesure.

Ainsi, la Préfecture a informé notre Consul de cette mesure par lettre N° 86-676 en date du 1/12/86. Et en réponse aux demandes de notre organisation, le Ministère français des Affaires Etrangères et le Ministère de l'Intérieur ont confirmé cela par lettre en date du 30 Janvier et du 26 Mai 1987.

Il n'y avait plus aucune ambiguïté: tous les Sénégalais résidents en France et détenteurs d'une carte de séjour sont dispensés des visas. Mais à Dakar, le Consulat de France continue à délivrer des visas et ceux qui se présentaient à l'aéroport sans ce visa étaient refoulés.

Nous avons dénoncé cette situation pendant 11 mois auprès de l'Ambassade de France à Dakar, le Ministère de l'Intérieur français, le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère Sénégalais Chargé des Emigrés, le Consul du Sénégal à Paris. Mais la situation s'empirait. En Août 87, au retour des vacances, notre organisation a été alertée sur la situation au Consulat de France à Dakar où on faisait la queue dès 4h du matin pour avoir un visa.

Le 12 septembre, le Secrétariat Exécutif de l'UTSF/AR décide d'en finir une fois pour toutes, en organisant une journée entière d'action en direction de la presse, avec à l'appui les courriers que nous avons reçus du Ministère de l'Intérieur et des Affaires Etrangères et des exemples de violation

des disposition légales par le Consulat à Dakar.

La lutte pour le relogement de la famille Dramé: Un exemple de mobilisation

Le 26 Juin 1987, Mme Dramé Ma-bintou, domiciliée au 5 rue Sofia dans le 11^e arrondissement était expulsée de son appartement avec ses trois enfants, en l'absence de son mari parti en vacances au Sénégal. Dans la soirée même, plusieurs membres de notre association étaient sur place. Madame Dramé qui avait reçu des coups des nervis qui l'ont expulsé alors qu'elle était enceinte de six mois, a vu le commissariat du 18^e refuser de prendre sa plainte et se rendre sur les lieux pour constater les faits.

Après deux nuits en hôtel, Mme Dramé a été hébergée chez un membre de l'association pendant trois jours, au cours desquels des démarches ont été faites pour son relogement ont été menées. En vain ! Partout on lui ferme la porte.

C'est alors que, avec courage et le soutien de l'UTSF/AR, elle décide l'occupation du Centre de l'enfance du 18^e arrondissement le 1^{er} Juillet 1987, avec ses trois enfants.

Le 17 septembre, Libération réagit et le Consul de France à Dakar est obligé d'annoncer publiquement la fin des visas.

Une victoire qui prouve que seule la lutte paye. *Djiby Sy*

Une forte délégation de notre association l'a accompagnée. Sur place, des responsables et militants d'associations de l'immigration et de solidarité sont venus apporter leur soutien (FETAF, Accueil et Promotion, RETSEF, etc...)

Stimulée par ce soutien, Madame Dramé a refusé systématiquement toutes les fausses solutions que la Direction du Centre et les policiers lui proposèrent : amener les enfants à la DDASS, l'héberger pour deux jours dans des centres mixtes, etc...

Au bout du compte, c'est la Préfecture de Police qui est intervenue pour l'héberger au Centre Provisoire pour Familles à la Villette. Elle y est aujourd'hui encore avec ses quatre enfants (car le 4^e est né !) et son mari est revenu du Sénégal.

C'est une première victoire et la lutte continue pour le relogement définitif.

Assane Samb

MENACEE D'EXPULSION, Mme SYLLA EST ARRACHEE A LA POLICE

Une jeune femme malienne, Madame Sylla Salimata, a été arrêtée le dimanche 17 Janvier 1988 à 23h à la gare du Bourget. Nous avons été alertés par les camarades maliens et nous nous sommes rendus au commissariat de la Courneuve pour tenter de libérer la jeune femme ; mais le commissaire n'a pas voulu. Ensuite, elle a été transférée à la Préfecture de Bobigny où le Préfet lui a signé son arrêté d'expulsion le vendredi 22 Janvier 1988. Nous sommes encore intervenus à l'hôtel Ibis de Roissy aéroport, là où elle était gardée pour embarquer le soir même. Avec les élus communistes et la participation massive des camarades on a pu empêcher son départ ; elle va rester en France sa situation va être régularisée.

Sada Ly

Disparu à la Mecque, Souleymane Sakho est retrouvé grâce à la mobilisation

Le 3 août 1987, notre compatriote Souleymane Sakho qui était parti de France où il travaille depuis des années, pour le pèlerinage à la Mecque, a disparu à Arafat.

Lorsque nous avons été informés par les parents du disparu, nous nous sommes immédiatement mobilisés à leurs côtés. Diverses actions ont été menées en direction de la presse, les responsables politiques, les organisations démocratiques et humanitaires.

Des rencontres ont eu lieu avec tous les organes de presse dont certains ont relaté l'affaire ; des contacts ont été développés en direction des organisations comme la Croix Rouge, le MRAP, la LDH, le Comité de Défense des Libertés Démocratiques, les organisations sénégalaises et de l'immigration ; des lettres ont été envoyées aux ambassades et consulats africains accrédités, en Arabie Saoudite, à l'Ambassade d'Arabie Saoudite à

Paris, au Ministre saoudien de la Santé ; un télégramme à Abdou Diouf et deux délégations au Consulat du Sénégal à Paris.

Cette action a obligé en particulier les autorités sénégalaises notamment en Arabie Saoudite, qui voulaient se débarrasser de l'affaire, de s'en occuper.

Souleymane Sacko a été retrouvé à la Mecque le 6 Septembre 1987.

Djiby Sy

VIE DE L'ORGANISATION

Rencontres avec les politiques sénégalaises autorités et personnalités

Mme FAMBAYE FALL DIOP, MINISTRE CHARGÉE DES ÉMIGRÉS

À la demande de notre organisation, notre camarade Abdoul Sall a été reçu le 2 Septembre 1987 à Dakar par Madame Fambaye Fall Diop, Ministre chargé des Émigrés. Au cours de cet entretien, notre camarade a rappelé à Madame le Ministre les revendications des travailleurs sénégalais en France et a dénoncé le manque d'efficacité du Ministère des Émigrés à résoudre les problèmes des Sénégalais résidents en France. À cette occasion, notre camarade a rappelé notre demande au Gouvernement Sénégalais de prendre des mesures urgentes pour satisfaire les revendications des émigrés.

UNE DÉLEGATION DU PIT-S

Notre camarade Abdoul Sall, membre du Secrétariat Exécutif, a rencontré une délégation du Parti de l'Indépendance et du Travail (P.I.T.-Sénégal), le 8 Septembre 1987 à Dakar au siège du P.I.T. ; la délégation du P.I.T. était conduite par son Secrétaire Général Amath Dansokho. La rencontre s'est déroulée dans une atmosphère de solidarité. La discussion a notamment porté sur les difficultés de nos compatriotes en France et pendant leurs vacances au Sénégal. Les deux délégations ont élevé une vive protestation contre la tracasserie douanière, le non paiement des mandats envoyés par les émigrés et demandé l'abrogation de la loi électorale interdisant aux Sénégalais résidents à l'étranger de s'exprimer lors des élections sénégalaises. Les deux délégations ont convenu d'approfondir leurs actions communes pour défendre les intérêts des ressortissants Sénégalais en France.

Abdoul Sall

Me ABDOULAYE WADE DU PDS

Une délégation de l'UTSF/AR a rencontré Me Abdoulaye Wade, Secrétaire Général du PDS, le 2 Octobre 1987 à Paris. La délégation de l'UTSF/AR était composée de Sada Ly, membre du Comité Directeur, Mamadou Dème et Djiby Sy du Secrétariat Exécutif.

Les deux délégations se sont penchées sur les problèmes que rencontre la communauté sénégalaise en France et pendant le séjour au Sénégal, dénoncer l'attitude du gouvernement de Abdou Diouf à l'égard des ressortissants sénégalais en France et demander la modification du code électoral afin que les sénégalais vivant à l'étranger notamment en France, aient droit de vote lors des élections nationales au Sénégal.

MAMADOU DIA DU MDP

Une rencontre entre Mamadou Dia Président du MDP et ancien Chef du Gouvernement du Sénégal, et une délégation de l'UTSF/AR, a eu lieu le 4 Mai 1987 à Paris.

La délégation de l'UTSF/AR était composée de Kalidou Bâ, Saliou Dia et Djiby Sy, tous membres du Secrétariat Exécutif.

Les deux délégations ont examiné l'ensemble des problèmes que connaissent les Sénégalais en France et sont tombés d'accord sur la nécessité de mobiliser les Sénégalais autour de leurs problèmes et demandent la revalorisation significative des allocations familiales versées par la France aux enfants restés au Sénégal.

Activités du Secrétariat, des sections et sous-sections

Depuis notre dernière A.G., les problèmes n'ont pas manqué, qui nous ont constamment interpellés. Le Comité Directeur et le Secrétariat Exécutif, à l'image des sections, ont déployé une importante activité, qui a souvent donné des résultats positifs (voir la rubrique : "Des luttes, des Victoires").

Les activités que nous citons ci-dessous ne constituent pas une liste exhaustive, loin de là !

1/5/87 : Participation au défilé du Premier Mai. Diffusion massive par voie de tracts des résultats de notre Assemblée Générale élective.

20/5/87 : Manifestation de la CGI pour la défense de la Participation d'une forte délégation de l'UTSF/AR.

20/5/87 : Manifestation contre les attentats de Marseille organisée par le MRAP. L'UTSF/AR a appelé ses membres à participer massivement à cette manifestation.

30/5/87 : 14^e anniversaire du Polisario aux Mureaux, invitation de l'association des Saharouis de France; l'UTSF/AR a participé à cette célébration.

1/6/87 : Emission radio sur Diaspora 2000 après plusieurs incendies à Paris et l'expulsion d'une femme sénégalaise accusée d'avoir le sida à la frontière allemande. De nombreux auditeurs appelèrent pour exprimer leur solidarité.

9/6/87 : Rencontre UTSF/AR-FETRANI, pour des échanges et examens des moyens de développer une action commune.

14/6/87 : Participation à la manifestation pour la Paix à l'Appel des Cent.

17/6/87 : Participation à un débat sur les jeunes immigrés organisé par le CIEMI.

20/6/87 : Fête des enfants avant le départ en vacances, pour préparer le soutien scolaire à la rentrée 87. Organisée par la section de Paris-Ile-de-France, avec la participation du Secrétariat Exécutif.

23/6/87 : Réunion d'informations au Consulat du Sénégal, avec les représentants de l'OMVS et tous les responsables des Associations ma-

liennes, mauritaniennes et sénégalaises. Notre organisation a été représentée par une forte délégation.

7/7/87 : Réunion à l'Ambassade de Mauritanie pour le bilan du séjour de la délégation de l'OMVS.

12/8/87 : Rencontre avec plusieurs organes de presse (Le Monde, Le Matin, Libération, l'Humanité) sur le problème des visas à l'Ambassade de France à Dakar.

12/8/87 : Rencontre avec le Comité des Résidents du foyer AFRP de la rue Saint-Just (17^e) après l'a-

gression d'un commando.

17/8/87 : Manifestation de soutien aux mineurs noirs en Afrique du Sud à l'appel de la CGT, l'UTSF/AR et le MRAP. 6000 personnes ont répondu à l'appel.

31/8/87 : Contact avec Air Afrique et le Consul du Sénégal pour le problème des travailleurs sénégalais et leurs familles bloquées à l'aéroport de Dakar.

D'autres contacts en direction des associations sénégalaises pour ces mêmes raisons ont eu lieu.

18/9/87 : Rencontre avec le MRAP pour examiner les moyens d'une action commune contre l'avancée du racisme et de la xénophobie.

22/9/87 : Réunion avec les 22 familles africaines menacées d'expulsion au 26 rue Petit dans le 19^e arrondissement de Paris.

23/9/87 : Rencontre avec un responsable de la CFDT-UD Paris sur la situation de l'immigration et l'emploi.

(suite p. 11)

SECTION DU NORD

Depuis la dernière réunion du Comité Directeur, la section a eu :

- à défendre Bayaya Bakar, Mauritanien, logeant au foyer Wattrelos, qui était menacé de délogement suite à une altercation avec une ménagère. Cette situation a été régularisée.

- le projet de cours de soutien scolaire aux enfants en difficulté scolaire a vu récemment l'ESI, un organisme autour de la municipalité de V. d'Ascq associant plusieurs associations de la localité dont notre section qui est à la base de ce projet, lui accorder une subvention de 1000F

- la section se propose pour le 27 Février d'organiser une "journée africaine" à la mémoire du scientifique Cheikh Anta Diop sur le thème de "l'antériorité de la civilisation noire". Avec une projection du documentaire "Africa", une conférence-débat et une soirée.

- En plus, la section est impliquée dans des démarches pour l'obtention d'une salle pour des activités qui tiennent à coeur les parents de la communauté noire de Roubaix. Ces derniers ont essuyé un refus des FFF, organisme de logement, pour une salle pour l'enseignement coranique.

- La communauté noire de Roubaix, à cette réunion, en a profité pour interpellier la section sur le problème des décès. Et l'idée de la mise sur pied d'une caisse de rapatriement des corps a été avancée. Une réunion de la communauté sous l'égide de la section s'est tenue le dimanche 31 Janvier et une autre se tiendra à la fin du mois de Février. La vente de cartes de membres s'est élargie à toutes ces réunions.

Le Secrétaire

Ngaido Mamadou

Activités

(suite de p. 10)

26/9/87 : Délégation pour accompagner les familles de la rue Petit au tribunal du 19ème pour le jugement.

17/10/87 : Réunion à l'Ambassade du Sénégal sur le problème de la semaine culturelle. L'UTSF/AR y envoie une forte délégation.

24/10/87 : Rencontre UTSF/AR-Dango-Respect, pour informations, échanges et examens des actions communes à mener.

14-15/11/87 : Congrès du MRAP. L'UTSF/AR y envoie une délégation et un message de solidarité.

23/01/88 : L'UTSF/AR participe à la manifestation des résidents du foyer de la rue Bisson à Belleville, contre le projet de démolition de leur foyer.

27/01/88 : Manifestation contre Le Pen à l'initiative du PCF. L'UTSF/AR y participe avec une forte délégation.

foyer Bisson...

"Chirac, t'es foutu, les foyers sont dans la rue!". A la hauteur de l'Hotel de Ville, les manifestants qui scandent ces slogans sont en majorité des résidents du foyer Bisson (15, rue Bisson dans le 20^e). Ils sont venus exprimer le refus de la démolition de leur foyer décidé par le BAS. Ils sont soutenus par un Comité de plus d'une vingtaine d'associations et luttent depuis Décembre 1987.

Le BAS les a assigné en référé pour expulsion le Lundi 25 Janvier; mais il semble que devant l'inconsistance du dossier du BAS, le tribunal a refusé de lui donner raison.

Les résidents eux poursuivent leur lutte par diverses actions. Une lutte à suivre et soutenir.

*Assane Samb***SOUS-SECTION DE DRANCY**

Depuis sa création, la sous-section de Drancy a mené de multiples actions au niveau de la localité mais aussi participé à des actions de la section de Paris-Ile-de France. Nous citerons seulement quelques unes de ces actions parmi les plus récentes:

* Participation à l'occupation de la DASES du 18^e arrondissement de Paris le 1/7/87, pour le relogement de la famille Dramé (voir dans la rubrique "Des luttes, des victoires"-NDLR).

* Courant Juillet, 5 familles maliennes et 2 familles sénégalaises qui habitent dans un hotel au 5, Avenue Marceau à Drancy étaient en conflit avec le patron de l'hotel. Ce dernier avait coupé l'eau et l'électricité et cela a duré une semaine. Notre sous-section a été saisie et nous sommes intervenus avec les camarades français. Notre intervention a permis de faire rétablir l'eau et l'électricité en 2 heures de temps le 10/7/87.

* En date du Mercredi 19/7/87, à 16H, la gendarmerie est intervenue dans notre foyer pour essayer d'effectuer un contrôle d'identité. Nous avons pris contact avec le maire de Drancy qui est descendu sur place. Ce qui a empêché les gendarmes de rentrer dans le foyer.

* Notre sous-section a participé récemment à l'action pour empêcher qu'une femme malienne enceinte soit expulsée (voir la rubrique "Des luttes, des victoires"-NDLR).

*Sada Ly***SOUS-SECTION DE MANTES-LA-JOLIE**

A Mantes-La-Jolie, outre diverses actions et démarches auprès des autorités pour des problèmes concernant les immigrés, la sous-section est mobilisée depuis le 23 Septembre dans une lutte qui fait suite à une descente de police au foyer SONACOTRA. Les policiers ont saisi lors de cette descente du matériel, notamment une machine à coudre d'un tailleur du foyer et du matériel de forgeron. La machine à coudre a été enfin de compte rendue mais pas encore le matériel de forgeron.

La sous-section a été récemment informée de l'expulsion d'un tailleur, Diallo Mamadou, le 28 Janvier. Elle suit de près l'affaire.

*Dahirou N'Diaye***SOUS-SECTION D'ETAMPES**

A Etampes, la sous-section s'est récemment mobilisée autour du cas d'un jeune lycéen Mauritanien, Daouda Kane, menacé d'expulsion; la sous-section a produit un tract appelant à la manifestation devant la Préfecture à Evry le 19/11/87. La sous-section a envoyé un télégramme au Prefet de l'Essonne pour exiger la régularisation de la situation de Daouda Kane. Aujourd'hui, c'est chose faite.

Agne

Palestine occupée

Depuis près de 40 ans, le peuple palestinien est dispersé dans plusieurs pays du monde. L'Etat d'Israël occupe non seulement la totalité de la Palestine, mais aussi depuis 1967 des territoires

Nous exigeons l'arrêt de la répression aveugle dans les territoires occupés, nous nous prononçons pour une solution juste et durable au conflit garantissant l'existence d'un Etat palestinien

MANIFESTATION A PARIS

Mercredi 3 Février, à l'appel d'une coordination de plusieurs organisations démocratiques anti-racistes et humanitaires, une manifestation regroupant plus de 2000 personnes a eu lieu à Paris, en solidarité avec le peuple palestinien. Notre Organisation a participé à cette manifestation.

des pays voisins. Il réprime sans pitié les Palestiniens qui vivent dans les territoires occupés, envoie sa machine de guerre redoutable contre les camps de réfugiés du Liban, tuant femmes et enfants.

La communauté internationale doit rendre justice au peuple palestinien qui lutte avec à sa tête l'O.L.P. pour une patrie, sur sa terre.

indépendant.

La nation arabe doit s'unir pour cesser de faire le jeu des intérêts des adversaires de la cause palestinienne.

Nous renouvelons dans ces moments d'épreuves tragiques, notre solidarité à l'O.L.P. et au peuple palestinien martyr.

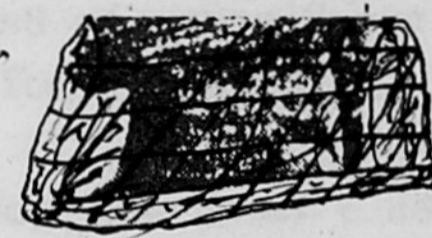
Mamadou Dème

les pays voisins, Angola, Mozambique, Zimbabwe, etc..., poursuit son occupation sur la Namibie.

Il est temps de mettre fin à l'apartheid, de libérer les prisonniers dont le symbole le plus vivant est Nelson Mandela, de rompre toutes les relations avec le régime raciste comme le réclame l'ANC et la SWAPO, et toutes les organisations anti-apartheid.

Nous appelons les travailleurs africains qui vivent en France à prendre part aux diverses initiatives de solidarité avec le peuple sud-africain martyr : la mobilisation de l'opinion internationale peut venir à bout de Botha et de son régime.

Mamadou Dème



AFRIQUE DU SUD

Blanc, Métis, Indien ou Noir : les conditions de vie et les droits civiques de chaque Sud-Africain dépendent de son appartenance à un groupe donné.

Les Blancs, 4,8 millions qui ne représentent que 16% de la population totale, disposent de 87% de la surface du pays et reçoivent plus de 60% du revenu du pays et ont seuls le droit de vote.

Le régime repose sur le système de l'apartheid, de la discrimination raciale. Plusieurs millions de personnes continuent de vivre dans la misère, dans la terreur parce que uniquement elles ont la peau noire.

Le peuple sud-africain lutte avec à sa tête l'ANC pour l'abolition du système raciste, pour que la majorité noire accède aux responsabilités du pays, pour une Afrique du Sud démocratique, multiraciale.

Le régime de Prétoria continue de défier la communauté internationale, de bombardier régulièrement

SAMEDI 20 FEVRIER

Journée de solidarité avec

l'Angola et les peuples d'Afrique Australe

A l'appel de plus d'une vingtaine d'organisations politique, syndicales, démocratiques africaines dont la notre, un Comité est né qui organisera le samedi 20 Février, de 15h à 23h, une journée de soutien à l'Angola et aux peuples d'Afrique Australe, à la Bourse du Travail de Montreuil (M^o Mairie de Montreuil).

ADHESION AU CAIF...

Durant le week-end du 5 au 6 Décembre 1987, le Conseil des Association Immigrées de France (CAIF) a tenu son Assemblée Générale. 12 organisations membres étaient présentes. Notre organisation était invitée à titre d'observateur. Au cours de cette A.G., la demande d'adhésion au CAIF que nous avons formulée dès la création de notre organisation a été examinée et acceptée à l'unanimité.

Justice était ainsi rendue à la principale organisation des travailleurs sénégalais en France, qui retrouve sa place au sein de la grande famille des associations de l'immigration.

Les camarades Djiby Sy et Assane Samb nous représentent au Conseil Permanent du CAIF, et le camarade Djiby Sy a été élu par cette instance comme membre du Secrétariat du CAIF.